VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier — Danziger & Tessier — Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de Choix dans le Troisième District.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

Les Trois Cottages Doubles Nos 3119 et 3121, 3123 et 3125, 3127 et 3129 rue Dauphine.

Le Cottage Simple No 3120 rue Bourgogne.

Les Cinq Cottages Doubles, Nos 3122 et 3124, 3126 et 3128, 3130 et 3132, 3134 et 3136, 3138 et 3140 rue Bourgogne.

Le Cottage Simple 822 rue Louisa.

Les Trois Cottages Doubles Nos 3120 et 3122, 3124 et 3126, 3130 et 3132 rue Nord Rempart.

Le Magasin et Résidence Nos 3139 et 3121 rue Nord Rempart.

Le Cottage Double 3401 et 3403 rue St-Claude.

Le Cottage Double Nos 1121 et 1123 rue Désiré.

Le Terrain Vacant rue Désiré, entre les rues St-Claude et Marais.

George A. Schulz vs Mme J. F. Hanish et al.

No 75023—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI, 9 Juillet 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 312 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 30 mai 1908 et signé le 30 mai 1908, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 250 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet, désigné par la lettre A sur un plan fait par Edgar Pillié, daté le 27 avril 1904, annexé à un acte d'inventaire de la veuve Louise Schulz par F. J. Puig, daté le 21 avril 1904, mesurant trente trois pieds et trois lignes de face à la rue Dauphine sur cent trente cinq pieds deux lignes de profondeur, commençant à une distance de cent vingt huit pieds un pouce de l'encoignure Clouet, et, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3119-3121 rue Dauphine et comprenant un cottage double contenant 5 chambres, office, etc., de chaque côté et loué à $18 par mois chaque côté.

2° Un certain lot de terre, situé dans le même ilet No 250 désigné par la lettre B sur le même plan et mesurant trente trois pieds trois lignes de face à la rue Dauphine sur cent trente cinq pieds deux lignes de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3123-3125 rue Dauphine, et comprenant un cottage double, contenant 5 chambres, office, etc. de chaque côté, loué $12 par mois, chaque côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 250, désigné par la lettre C sur ledit plan et mesurant trente trois pieds un pouce deux lignes de face à la rue Dauphine sur cent trente cinq pieds deux lignes de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 3127 3129 rue Dauphine, et comprenant un cottage double contenant 5 chambres, office, etc., de chaque côté; loué $13 par mois chaque côté.

4° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 250, désigné par la lettre E, sur le même plan, et mesurant dix neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt pieds de profondeur, commençant à cent vingt huit pieds, un pouce de l'encoignure Clouet, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No municipal 3120 rue Bourgogne, et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc., loué à $12 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même ilet No 250, désigné par la lettre F, sur le même plan et mesurant trente deux pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt pieds de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3122-3124 rue Bourgogne et comprenant un cottage double, contenant 5 chambres, office, etc. de chaque côté, loué $14 par mois chaque côté.

6° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 250, désigné par la lettre G sur le même plan et mesurant trent deux pieds sept pouces deux lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt pieds de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 3126-3128 rue Bourgogne et comprenant un cottage double contenant quatre chambres, office de chaque côté; loué $12 par mois chaque côté.

7° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 250, désigné par la lettre H sur le même plan et mesurant trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt pieds de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3130-3132 rue Bourgogne et comprenant un cottage double contenant 4 chambres office de chaque côté, loué $12 par mois chaque côté.

8° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 250, désigné par la lettre I, sur le même plan et mesurant trente deux pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Bourgogne par cent vingt pieds de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3134-3136 rue Bourgogne et comprenant un cottage double, 4 chambres de chaque côté, loué à $12 par mois chaque côté.

9° Une certaine portion de terre située dans le même ilet No 250, commençant à une distance de deux cent dix neuf pieds six pouces et une ligne de face à la rue Bourgogne et Louisa et mesurant trente deux pieds de face à la rue Bourgogne sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos municipaux 3139-3140 rue Bourgogne et comprenant un cottage double, 4 chambres, office, etc. de chaque côté, loué $12 par mois chaque côté.

10° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 250 désigné comme lot No 1 sur un plan de A. de Armas, daté le 3 avril 1876 déposé comme plan N en l'étude de Théo. Grima, et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Louisa sur cent vingt pieds commençant à une distance de cent vingt six pieds onze pouces de l'encoignure de la rue Bourgogne, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No municipal 822 rue Louisa, et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, vestibule, etc. de chaque côté loué; $18 par mois.

11° Un certain lot de terre situé dans le même District, dans l'ilet No 283, borné par les rues N. Rempart, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pillié, daté le 12 novembre 1881, une copie duquel est annexée à un inventaire de la veuve Louisa Schulz par F. J. Puig, notaire, le 21 avril 1904, et mesurant quarante pieds de face à la rue N. Rempart sur cent cinquante cinq pieds de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3120 3122 rue N. Rempart et comprenant un cottage double, 6 chambres, etc. de chaque côté, loué $10 par mois de chaque côté.

12° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, No 283, désigné par la lettre B sur un plan ci-dessus mentionné, et mesurant quarante pieds de face à la rue N. Rempart sur cent cinquante cinq pieds de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3124 3126 rue N. Rempart, et comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., de chaque côté, loué à $12 par mois chaque côté.

13° Un certain lot de terre situé dans le même ilet No 283 désigné par la lettre C sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant quarante pieds de face à la rue N. Rempart sur cent cinquante cinq pieds de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos municipaux 3130 3132 rue N. Rempart et comprenant un cottage double, 6 chambres de chaque côté, loué $10 par mois chaque côté.

14° Un certain lot de terre situé dans le même district dans l'ilet No 364, borné par les rues N Rempart (autrefois Amour) St Claude (autrefois Bons Enfants), Louisa et Clouet, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue N Rempart sur cent cinquante cinq pieds huit pouces de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 3119-3121 rue N Rempart, comprenant une bâtisse magasin à un étage et cinq chambres loué $14 par mois.

15° Deux lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet No 405, borné par les rues St Claude, Désiré, Marais et Elmire, désigné par les Nos 1 et 2 de l'ilet 11, sur un plan de A. Castaing, daté le 20 mai 1854, déposé en l'étude de A. Dreyfous et mesurant chacun trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue St Claude sur cent dix neuf pieds un pouce et quatre lignes de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Désiré avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos municipaux 3401 3403 rue St Claude.

16° Un certain terrain vacant situé dans le même ilet No 405 contigu au ci-dessus dans le fond et désigné par le No 1 sur un plan de Geo de Armas, daté le 15 avril 1898 annexé à un inventaire de Mme veuve Louis Schulz, pardevant F. J. Puig, notaire, daté le 21 avril 1904, mesurant vingt neuf pieds six pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds sept pouces de profondeur.

17° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, No 405, contigu au ci-dessus et désigné par le No 2 sur le même plan, et mesurant vingt neuf pieds, six pouces de face à la rue Désiré, par cent vingt pieds, sept pouces de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 1121 1123 rue Désiré, comprenant un cottage double, 3 chambres, citerne, etc., de chaque côté, loué $7.50 par mois par côté.

Conditions—Une moitié au plus comptant et la balance en un et deux ans en billets portant sept pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque, l'acte de vente devant contenir la clause d'non aliénation et de vente sans estimation, et, au pour cent honoraires d'avocat en cas qu'un avocat soit employé pour collecter lesdits billets, et toutes les autres clauses usuelles l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et devant transférer la police au porteur des billets et d'assumer et de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908 et déposer entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix de la vente et ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date de l'acte de vente, toutes les ventes subsistantes au bail par mois.

Les actes de ventes par devant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne,
Buck & Walshe,
David Rosenberg,
Fred S. Weis, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 2

CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminus, rue Canal

Aucun passager transporté entre la Nouvelle-Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

DEPART
Tous les jours.
Columbia Junction, Franklinton, Bogalusa, Folsom et Mandeville .....7:15 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville ....4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis
Covington, Abita Springs, Mandeville .....7:15 a m

ARRIVEE
Tous les jours.
Columbia Junction, Franklinton, Bogalusa, Folsom et Mandeville .....7:30 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville ....8:40 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Abita Springs, Mandeville .....7:30 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVES
N. Y. and N. O. Limited .... 9:45 am
Cincinnati & Florida express 7:25 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 8:35 pm
Montgomery Accom'n..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:59 am
Excursion dimanche..... 8:05 pm

DEPART
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 9:05 am
Montgomery Accom'n ..... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 5:45 pm
Excursion dimanche..... 7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVES.
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati. ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .....10:55 a m
Local Mail..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation .... 9:50 a m

DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 7:10 p m
Local Mail..... 5:35 a m
Northern Express..... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Vicksburg express..... 5:30 p m
Memphis Express .....8:10 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m

DEPART.
Vicksburg express..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVE.
Dimanche seulement.
Alger ..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 6:40 p m

DEPART:
Dimanche seulement.
Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 6:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.....8:05 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
Le Beloir et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
Le Beloir..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:50 a m
Le Shell Beach..... 10:05 a m
Shell Beach..... 6:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 8:45 a m
Belair..... 8.45 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur rue Nord Robertson,

Entre les rues Port et St Ferdinand.

Quaker Realty Co., Ltd., vs Lawrence Guthans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,515 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311, rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juin 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Robertson, St Ferdinand, Nord Claiborne et Port désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 23 août 1905, d'après lequel il commence à quatre vingt dix huit pieds, six pouces, deux lignes de la rue St Ferdinand, et mesure trente trois pieds de face à la rue Nord Robertson avec la même largeur au fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent cinq pieds, et est composé de la plus grande partie du lot original No 4.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

15mai—15 22 29—juin 5 12 18

REPARER UNE MONTRE
Avec un "Monkey Wrench"
Serait une tâche assez rude même pour un horloger habile. Il en est de même dans notre genre d'affaires. Mettez-nous à l'épreuve. Nous avons les outils et les marchandises convenables.
John David Burghardt Co.,
PLOMBIERS,
613 et 615 RUE BIENVILLE,
Entre Chartres et Royale.
19avril—3m—dim mar ven

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.
A. M. HILL,
685 rue du Canal.
1e sept—

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT,
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
813 ..... RUE ROYALE 813
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que
Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues, Bijouterie Artistique, Orfévrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal Taillé chez
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.
CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire
SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant 308 RUE DU CAMP.
ETAT AU 2 JANVIER 1907.
Capital Comptant.....$ 500,000.00
Actif $1,120,472.60
Surplus Net.....$ 223 440.07
Surplus aux Détenteurs de Polices .....$ 723,440.07
3 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,939,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,729
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident, J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire, THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar

UNION SANITARY EXCAVATING CO.
C. FAUST, Président. Incorporée en 1882. LOUIS RUCH, Secrétaire.
Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai: toute sorte de
Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.
Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3213. Termes Raisonnables.
Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet,

ASTHME ET CATARRHE
GUERIS par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
Toutes Pharmacies, 2 fr. la Boîte. — VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, 20, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

Feuilleton —DE— L'ABEILLE DE LA N. O.

No 197 Commencé le 5 février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET

QUATRIÈME PARTIE

LES SACRIFIES

VII

LE PROJET DE CLAUDE

Suite.

—Elle n'en a fait aucune.... murmura t-il, détournant les yeux gêné par son mensonge.

—Quel prétexte lui as-tu donné?

—C'est vrai.... au fait.... Il faut que je te le fasse connaître ce prétexte .... pour le cas où Gilberte te parlerait de mon voyage.

—C'est justement à cause de cela que je te pose cette question.

—Eh bien, je lui ai annoncé que je venais de recevoir une lettre de l'industriel à qui j'ai vendu la mine, et qu'il me mandait à Paris sans tarder pour régler définitivement l'affaire.

—Et elle l'a cru?

—Ne t'ai-je pas déjà dit qu'elle n'avait plus aucune raison et aucune envie de douter de ma parole?

Il y eut un silence.

Puis Claude se pencha.

—Je te répète, maman, que si tel était ton désir je ne partirais pas.

—N'as-tu pas déclaré toi même qu'il le fallait?

—Pour moi.... oui.... pour ma tranquillité d'âme.... pour le repos de ma conscience.... mais si tu te sentais ce soir plus fatiguée.... plus oppressée.... je pourrais sans difficulté.... remettre encore à demain.... à après-demain.

..Une suprême lueur d'hésitation dans les yeux de la malade.

Et puis un sourire.... un sourire crispé.... navrant.... un sourire plein d'une détresse infinie:

—Je ne me sens pas plus mal qu'aux autres jours.

—C'est bien vrai?

—Puisque je te l'affirme.

—Alors.... je pars.... et dimanche ayant, je l'espère, rempli ta mission que le devoir m'impose, je serai de retour.

—Oui.... murmura t-elle.... oui.... dimanche.....

Elle avait fermé les yeux.... D'entre les paupières brusquement il vit sourdre une larme... une larme que les cils retinrent un instant, puis qui tomba et qui roula ensuite sur la joue rapidement pour aller se perdre parmi les blancheurs de l'oreiller.

Claude avait eu, à cette vision, un mouvement d'anxiété.

Il faisait un pas en avant, se penchait vers la malade.

Et d'une voix alarmée, il questionnait:

—Tu pleures, maman? Tu as du chagrin? Pourquoi?

—Parce que, mon pauvre enfant, je songe à toute la souffrance au devant de laquelle tu vas.

—C'est bien là la vérité?

"Cette larme que je viens de voir rouler sur ta joue n'a pas d'autre cause?

—Elle n'en a pas d'autre, mon Claude, je te l'assure.

—Eh bien, durant ces trois jours, ne pense pas à cette souffrance.... Dis-toi que je suis un homme, que je dois être fort et que j'aurai le courage nécessaire à l'accomplissement de mon devoir.

—Je m'y efforcerai.

—Dis-toi aussi que pour te guérir plus rapidement.... il ne faut pas de préoccupations.... pas de soucis.

—C'est vrai.

Alors, doucement, elle répétait:

—Pas de soucis pour me guérir plus rapidement.... je tâcherai.... mon Claude.... je tâcherai.

Quelques minutes plus tard, l'ingénieur prenait congé de sa mère puis de Gilberte, en disant à celle-ci que, pour les quelques heures qu'il passerait à Paris, il descendrait à l'hôtel Terminus où, en cas d'urgence, elle pourrait lui adresser un télégramme.

Avant de gagner la gare, il se rendait encore au cimetière, où il ne faisait cette fois, qu'une courte station.

Une heure plus tard, le train l'emportait vers Paris.

VIII

L'IMPOSSIBLE DEVOIR

Dès son arrivée dans la capitale, Claude, dans un annuaire militaire, chercha l'adresse du lieutenant Fréménil.

C'était donc Jacques qu'il voulait voir?

C'était donc avec lui qu'il voulait avoir un entretien?

Quand il eut trouvé cette adresse, il ne se fit pas tout de suite conduire au domicile du lieutenant.

Il pensa qu'il lui était plus facile de rencontrer celui-ci aux bureaux de l'état major. Et ce fût là qu'il décida de se rendre sans retard.

Arrivé à Paris le vendredi soir, le samedi matin, à dix heures, Claude Daulieu, grave et résolu, demandait à parler au lieutenant Fréménil.

L'huissier auquel il s'adressait dit d'abord:

—Je dois vous apprendre, monsieur, que monsieur Fréménil n'est plus lieutenant depuis un mois.

—Comment, murmura l'ingénieur, surpris, le lieutenant Fréménil a quitté l'armée?

—Nullement, monsieur, vous ne me comprenez pas.

—Mais, cependant, ne venez-vous pas de dire?....

—Ecoutez-moi, monsieur. Monsieur Fréménil n'est plus lieutenant parce qu'il a été nommé capitaine.

—Ah! c'est différent.

Et Claude ajouta:

—Puis-je le voir?

En même temps, d'un élégant porte-cartes sorti de la poche de sa jaquette, il tirait un bristol qu'il tendait à l'huissier.

Celui-ci s'en empara, regarda machinalement le nom qui y était gravé.

Puis il dit, avant de quitter le salon d'attente:

—Veuillez patienter un instant, monsieur.

Quelques minutes plus tard, il revenait et annonçait:

—Impossible, monsieur, de vous donner satisfaction.

Et comme le visiteur semblait surpris:

—Le capitaine Fréménil est en congé régulier depuis hier.

—En congé?

—Oui.... en congé de trente jours.

—Ah! fit Claude, dont le visage de souffrance exprima, soudain, à la fois comme une déception nouvelle et comme un peu de joie fugitive.

Il songeait que si l'officier avait demandé ce congé c'était peut-être pour faire quelque voyage et qu'alors il ne pourrait pas, lui, Claude, s'acquitter de la pénible mission pour laquelle il était venu.

Et il éprouvait, à cette pensée, deux sentiments tout à fait différents.... tout à fait contradictoires, même....

.. Déception et satisfaction à la fois.

Il ajoutait, après un instant:

—Je vais me rendre au domicile du capitaine.

Il se fit conduire aussitôt boulevard Malesherbes.

Mais là on lui répondit que, depuis quelques jours, le capitaine Fréménil avait déménagé et que sa nouvelle adresse était: 17 ter, Avenue de Friedland.

Claude avait gardé la voiture qui l'avait amené, de sorte qu'un quart d'heure plus tard il descendait devant l'immeuble qui lui avait été indiqué.

Une brave vieille femme à cheveux blancs à laquelle il s'adressa dut, pour renseigner le visiteur, mettre ses lunettes et consulter longuement un tableau suspendu au mur de la loge.

—Le capitaine Fréménil, finit-elle par déclarer.... c'est au troisième, au-dessus de l'entresol, à droite.

—Je vous remercie, madame.

L'ingénieur ajoutait:

—Pourriez-vous me dire si le capitaine est chez lui?

—Je l'ignore, monsieur. Je remplace la concierge qui a dû s'absenter, et je ne connais pas les locataires. Mais monsieur n'a qu'à monter à l'étage que je lui ai indiqué.

—Bon.

Claude refermait la porte.

Le tapis de l'escalier étouffait le bruit de ses pas. L'ingénieur dut s'arrêter un moment sur le palier du second étage.

Sa main gantée après s'être crispée un instant à la rampe, se posa sur sa poitrine comme pour comprimer les battements tumultueux de son cœur.

Il murmurait:

—Ma pauvre mère n'avait-elle pas raison:

"Ce sacrifice n'est-il pas au-dessus de tous ceux que l'on peut demander au cœur humain?

Il eut un instant d'hésitation.

Mais ces luttes-là, dans l'âme de Claude, ne duraient jamais